



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE RENÉ-GUÉNETTE

ORDRE DU JOUR Séance ordinaire

23 octobre 2024 à 18h30

Rencontre virtuelle

Mot de bienvenue et présentations

Question du public

10 minutes

1- Accueil

5 minutes

2- Présences et quorum

5 minutes

3- Adoption de l'ordre du jour du 23 octobre 2024 (C.E.24-25-1-1)

2 minutes

4- Adoption du procès-verbal du 18 juin 2024 (C.E.24-25-1-2)

5 minutes

5- Suivi au procès-verbal du 18 juin 2024

0 minutes

Aucun point de suivi

6-Dénonciation de conflit d'intérêts s'il y a lieu

5 minutes

7-Élections :

15 minutes

8.1-Présidence

8.2-Vice-présidence

8.3-Secrétaire

8- Points pour approbation :

45 minutes

8.1 Règles de régie interne (C.E.24-25-1-3)

8.2-Calendrier des rencontres 2024-2025 (C.E.24-25-1-4)

8.3-Utilisation du gymnase par la ville (Soccer) et parascolaire (C.E.24-25-1-5)

8.4-Sorties scolaires (C.E.24-25-1-6)

8.5-Budget de fonctionnement du conseil d'établissement (C.E.24-25-1-7)

8.6- Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (C.E.24-25-1-8)

9- Points d'information :

20 minutes

9.1- Rôles et responsabilités d'un CÉ / formation obligatoire



<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-établissement/formation-obligatoire>

10.2- Opération sous-zéro : Une aide pour nos familles

10.3- Don effets scolaires : Marraine étoilée

10.4- Lutins de Noël

10.5- Brigadier rue Martial et Bruxelles

10.6- Information du représentant au comité de parents

11- Autres sujets

5 minutes

(fin : ~20h)

12- Clôture

1 minute